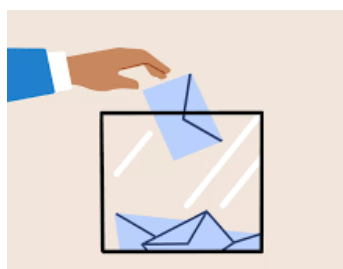




INAUGURATION

Inauguration le Mercredi 7 mai 2025 à partir de 18h de la Pumptrack et du Sentier des Sources en collaboration avec le K'Banon.



ELECTIONS

Etes vous inscrit à Tagolsheim?
Toutes les démarches dans ce numéro.



RENOVATION DU CALVAIRE

Notre appel au don pour la rénovation de la Croix du Christ continue en collaboration avec le Conseil de Fabrique.

MAIRIE

39A, Grand'rue
68720 TAGOLSHEIM
Tél. : 03.89.25.41.34
Fax : 03.89.25.56.20

Horaires

Lundi 10h-12h et 16h-18h
Mardi 10h-12h
Mercredi fermée
Jeudi 10h-12h
Vendredi 10h-12h

Mail :
mairie@tagolsheim.fr
www.tagolsheim.fr



EDITO DU MAIRE

Chères Tagolsheimaises, chers Tagolsheimois,

Gérer une commune, c'est avant tout agir pour l'intérêt général, sans se laisser enfermer dans des étiquettes partisans.

Pourtant, aujourd'hui, dès que l'on parle d'écologie, on devient un « Vert écolo », dès que l'on évoque le social et la solidarité, on est catalogué de « socialiste » ou même « d'extrémiste de gauche ». Et si l'on aborde des sujets comme la sécurité, l'économie ou l'immigration, on devient aussitôt « de droite », ou « d'extrême droite ».

La réalité est pourtant bien plus simple ; Oui j'ai mes convictions et avant tout, je me bats pour défendre notre beau village et lui rendre tout ce qu'il a pu m'apporter depuis maintenant 50 ans, et ça, ça ne changera jamais !

Mon rôle de maire dépasse ces clivages. Mon engagement est avant tout de servir Tagolsheim et ses habitants, dans leur diversité, en tenant compte des réalités du terrain.

Depuis 2020, tant de projets menés à bout, tant de changements, tant de rencontres. Je crois pouvoir dire que nous avons avancé, construit et amélioré la vie locale.

Tout n'est pas parfait, mais les progrès sont là et visibles pour qui prend le temps d'observer l'évolution de notre village.

Bien sûr il reste encore beaucoup à faire et mon cerveau est en ébullition pour continuer à vous proposer du bien vivre à Tagolsheim. C'est dans cette dynamique, que je souhaite continuer avec vous et pour vous lors du prochain mandat 2026-2032.

Je vis dans ce village, je le traverse chaque jour et force est de constater que notre village est de plus en plus attractif ; ceci nous permet d'avoir des finances saines, de ne pas augmenter les impôts locaux et de continuer à attirer de nouveaux services ; je vous en parlerai dans les prochaines semaines.

J'espère pouvoir vous croiser le 7 mai au soir pour l'inauguration de la Pumptrack et du Sentier des Sources autour d'un apéritif dinatoire offert par la commune ; l'occasion d'évoquer ensemble le Tagolsheim de demain.

Vous l'aurez compris, notre engagement reste entier : faire de Tagolsheim une commune dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir. Continuons tous ensemble !

Tagolsheim, naturellement bien.

Bien fidèlement,
Hervé Wermuth,
Maire de Tagolsheim

Carnet

NAISSANCES

Wassim, né le 20/03/2025
de Abdelouaheb REDJEM et
Morgane CASTAGNA

URBANISME

Avec l'arrivée des beaux jours, les projets de travaux sont également de sortie.

Nous vous rappelons qu'une déclaration préalable de travaux ou un permis de construire peuvent être nécessaires, en fonction de la nature des travaux souhaités. Vous pouvez consulter notre page Internet dédiée sur le site de la commune dans « Mes démarches – Urbanisme ».



A VOS AGENDAS !

Vendredi 13 juin à partir de 19h30 RDV à la salle polyvalente





INAUGURATION DE LA ZONE DE LOISIRS

M. Le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration officielle du Sentier des Sources et de la Pumptrack le mercredi 7 mai 2025 à partir de 18h.

Ces deux nouveaux aménagements ont été terminés par nos entreprises partenaires : PG Construction pour la pumptrack et Barth-Schneider (ainsi que Rivières de Hautes Alsace) pour le sentier des sources. L'ensemble de la population ainsi que nos partenaires subventionneurs : la REGION Grand Est, la Collectivité Européenne Alsace, l'Agence Nationale du Sport, l'Agence de l'Eaux Rhin-Meuse sont invités.

Nous nous réunirons à la zone de loisirs rue du stade, équipés de votre vélo pour tester la pumptrack et équipés de chaussures de marche pour découvrir le sentier des sources, tous ensemble.

Nous espérons vivement vous retrouver nombreux pour ces deux nouvelles activités que nous préparons depuis des mois et que nous espérons enrichissantes et divertissantes pour notre zone de loisirs.

À l'arrivée, nous partagerons tous ensemble un moment convivial au K'BANON, Sophie et Kevin, les nouveaux propriétaires, profitent de cet événement pour fêter sa réouverture. Après cette marche, un apéritif dinatoire, offert par la Commune et le K'Banon, sera servi sur place afin de profiter des beaux jours du printemps !

Inauguration officielle

**SENTIERS DES SOURCES
PUMPTRACK**

MERCREDI 7 MAI 2025

**ZONE DE LOISIRS
RUE DU STADE**

A partir de 18h

Prévoyez vos chaussures de marche



EN FIN DE PARCOURS
APÉRITIF DINATOIRE
OFFERT PAR LA
COMMUNE ET LE
K'BANON
AMBIANCE
MUSICALE

MARS 2026 PROCHAINES ELECTIONS

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales de Tagolsheim afin de pouvoir élire vos prochains conseillers municipaux ! **L'inscription est consécutive à une démarche volontaire et personnelle de l'électeur, elle n'est pas automatique.**

Vous venez d'avoir 18 ans, et vous avez effectué votre recensement militaire en mairie de Tagolsheim. Votre inscription se fait d'office. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie afin d'avoir la confirmation de votre inscription.

Vous n'êtes pas de nationalité française, mais **vous êtes citoyen européen**, vous pouvez voter aux élections municipales (et européennes). N'hésitez pas à solliciter la mairie pour vérifier votre inscription ou vous inscrire.

Pour **vous inscrire** (avant janvier 2026 pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales) :

➡ Soit en ligne, sur le site [Mon Service Public](https://mon.service-public.fr). ➡ Soit en vous présentant en mairie.

Quels documents pour s'inscrire ?

- le formulaire CERFA de demande d'inscription dûment complété,
- la carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité (ou dont la validité a expiré depuis moins de 5 ans à la date d'inscription),
- un justificatif de domicile nominatif de moins de 3 mois dans la commune.





RENOVATION DE LA CROIX DU CALVAIRE

Le Conseil de Fabrique, avec l'aide de la Commune, a lancé le projet de restauration du calvaire situé sur la piste cyclable Luemswiller – Walheim.

Ce patrimoine religieux, bien connu des promeneurs et des cyclistes, a grand besoin de votre aide. C'est pour cette raison que nous sollicitons votre générosité en appui au Conseil de Fabrique.

Toute somme versée participera à sa rénovation (par chèque à l'ordre du Conseil de Fabrique ou en espèces), et vous bénéficierez d'une réduction fiscale de 66% à partir de 30€. Par exemple, pour un don de 100€ vous recevrez une déduction fiscale de 66€.

La mairie se chargera de recueillir les dons puis les reversera en intégralité au Conseil de Fabrique.

Cette opération, lancée début du mois, est encore en pleine collecte de dons. Nous sommes à ce jour à plus de 20 dons! Nous remercions chaleureusement les donateurs et espérons encore pouvoir compter sur votre soutien et votre générosité pour pouvoir aider le Conseil de Fabrique dans ce chantier important.

APPEL AUX DONs

Ensemble pour la restauration de la croix du Christ (sur la piste cyclable Luemswiller – Walheim).



Avec la participation de :

- * La commune de Tagolsheim
- * Le conseil de fabrique
- * S.O.S calvaire (association)



PATRIMOINE RELIGIEUX:
Découverte

* Voir conditions au dos

Une procession sera organisée en présence du prêtre afin de consacrer le nouveau calvaire

Une croix est un point de repère...

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Adresse mail.....
Je désire faire un don de * :€

Date et signature

*** A partir de 30€, le conseil de fabrique vous délivrera un justificatif donnant lieu à une réduction fiscale de 66% sur le montant de votre don.**

FRELON ASIATIQUE A TAGOLSHEIM

Suite à la capture d'un frelon asiatique route de Mulhouse, des pièges ont directement été posés au sein de la commune afin d'éviter la propagation de cet insecte nuisible.

Nous en profitons pour remercier les propriétaires qui ont acceptés que des pièges soient posés sur leurs propriétés, qui constituaient des endroits ou des passages stratégiques.

Si nécessaire, nous vous remercions de signaler un nid ou une observation d'individu sur www.lefrelon.com ou à l'adresse suivante referentfa68@gmail.com ainsi qu'à la mairie.

APPEL A CIVILITES - CHIENS

Pour rappel, nous vous remercions de ramasser les crottes de vos animaux de compagnie et de ne pas laisser les chiens divaguer en liberté.

La commune, et nos agents communaux, font leur maximum pour que nous profitons tous d'une commune agréable à vivre et à jouer.

N'oublions pas de respecter les enfants qui jouent dans l'herbe ou les personnes qui peuvent avoir peur des chiens.

En cas de récidives, la commune peut décider de verbaliser.





LES SAPEURS-POMPIERS VOUS CONSEILLENT

Prévention des risques liés à la fuite de gaz

Les risques de fuite de gaz sont nombreux : ils peuvent être dus à une défaillance, une mauvaise installation ou une installation vieillissante du gaz. Chacun de ces risques peut avoir de graves conséquences. **Comment éviter la fuite de gaz ? Comment réagir en cas de fuite de gaz ?** Découvrez tous les conseils de prévention des sapeurs-pompiers !

Le saviez-vous ? Le gaz naturel est explosif dès lors qu'il est sous pression, il devient inflammable et ses produits de combustion peuvent être toxiques. Une fuite de gaz peut provoquer :

- Incendie
- Explosion
- Intoxication
- Projection de débris
- Brûlures

Lors d'une fuite de gaz il est impératif de ne toucher aucun appareil, installation électrique ou tout objet pouvant produire une flamme (allumette, ascenseur, disjoncteur, ordinateur portable, prise électrique, sonnerie, téléphone, interrupteur, lampe de poche, briquet).

Comment éviter la fuite de gaz ?

- Vérifier les installations de gaz du logement ;
- Entretenir régulièrement les installations de gaz ;
- Ventiler et entretenir les ventilations ;
- Suivre l'évolution de la réglementation.

Comment bien réagir en cas de fuite de gaz ?

- Éteindre les cigarettes ;
- Ne pas activer ou ne pas désactiver les appareils ou interrupteurs pouvant produire une étincelle (sonnette, interrupteur de lumière, téléphone cellulaire ou tout autre appareil électrique, etc.) ;
- En milieu confiné, aérer le local autant que possible ;
- Evacuer les lieux dans le calme ;
- Si possible, couper le gaz ou actionner la vanne de coupure d'alimentation du bâtiment ;
- Attendre que les secours donnent le droit d'entrer à nouveau dans le local ;
- Avant toute remise en marche de l'installation, appeler un professionnel du gaz pour la vérifier.

Comment réagir en tant que témoin d'une fuite de gaz ?

Une concentration importante de gaz naturel peut entraîner des maux de tête, un affaiblissement des facultés respiratoires et sensorielles, une lassitude croissante et une coordination réduite menant à des convulsions.

S'il y a une victime, il faut agir de manière responsable en veillant à sa propre sécurité :

- Dégager la victime vers un local ventilé en prenant soin de ne pas provoquer une étincelle ;
- Evacuer la zone et empêcher son accès ;
- Appeler les secours en composant le 18 ou le 112 depuis la zone non dangereuse pour ne pas créer d'étincelle.



INFORMATION PLANTE TOXIQUE : LE DATURA STRAMOINE

La problématique du **datura stramoine** est très présente en Alsace, surtout dans le Haut-Rhin.

Un comité regroupant les acteurs concernés s'est mis en place afin de réfléchir à un plan d'action concernant le datura stramoine. Ce plan vise la filière agricole mais pas seulement, car tout le monde est concerné par cette problématique.

Vous en avez peut-être déjà entendu parler ! et vous êtes susceptibles de le trouver en bord de champs, le long des routes ou des cours d'eau, ou même dans votre jardin : le DATURA STRAMOINE est une plante dite envahissante. Mais il est surtout **toxique pour l'Homme et les animaux, voire mortel**, notamment en cas d'ingestion.

Toutes les parties de la plante sont concernées et il suffit d'une petite fraction de graine pour provoquer une intoxication aigüe chez un individu adulte. Sachant que la plante peut porter jusqu'à 5000 graines par pieds !

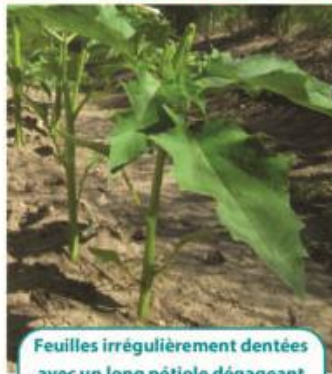
Le Datura peut mesurer de 30 cms à 1m et ses graines peuvent survivre largement plus de 10 ans dans le sol. Chaque fruit peut contenir jusqu'à 500 graines de 2 mm environ.

Fleur



Fleurs blanches ou parfois violettes, en forme d'entonnoir plissé de 6 à 10 cm de long.

Feuille



Feuilles irrégulièrement dentées avec un long pétiole dégageant une odeur désagréable lorsqu'on les froisse.

Fruit



Fruits en capsules épineuses de la taille d'une noix.

DONNÉES CHIFFRÉES

Jusqu'à 500

graines par fruit, pouvant survivre plus de 10 ans dans le sol.

10 à 12 g

dose létale de graines pour un adulte (1 g ≈ 100 graines). Elle est de 2 à 5 g chez l'enfant.

1 g/kg

teneur maximale en graines de datura pour les matières premières destinées aux animaux, fixée par la réglementation européenne.

Règlement (UE) No 1275/2013 de la commission du 6 décembre 2013

Extrêmement dangereux, il se propage aussi très facilement, d'où quelques précautions et réflexes indispensables :

- tenir hors de portée des enfants
- ne jamais manipuler sans gants, se laver les mains en cas de contact direct !
- prévenir votre commune en cas de présence en nombre dans un lieu public; vous pouvez également signaler sa présence et vous la faire confirmer à eesh@fredon-grandest.fr
- arracher la plante, impérativement muni de gants, avant l'apparition des graines; si des graines sont présentes, il vaut mieux ne rien faire pour éviter de disséminer la plante
- ne pas laisser de morceaux de plantes au sol (risque de marcottage)
- jeter avec les ordures ménagères (ne pas jeter dans la nature, ne pas brûler ni composter).



EN TÊTE A TÊTE AVEC ...



... M. et Mme HUMMEL, propriétaire d'une grange datant de 1540 au 9 Grand'rue

Quelle est la particularité de votre maison ?

Notre grange est qualifiée d'exceptionnelle car elle a une structure unique : du sol au plafond c'est une seule pièce qui tient la structure. Cela date du XVI^e siècle, et nous ne connaissons pas d'architecture qui soit plus ancienne.

Dans la partie Est du Sundgau, c'est la dernière grange de ce type qui est encore debout.

Il en restait une à Luemswiller mais elle a été déplacée à l'Ecomusée sous l'intitulé de la Grange aux cochons et deux autres à Obermorschwiller, mais qui ont été détruites.

La nôtre mesure 10 m de haut et on voit bien qu'elle est constituée dans sa hauteur par un seul poteau.

Le bois utilisé ici est du chêne et présente le gros avantage de ne pas être fragilisé par les insectes. Seul l'aubier est mangé, mais cela n'affecte pas la structure.

À ce titre, êtes-vous soumis à des obligations ou bénéficiez-vous d'aides pour sa conservation ?

Dans notre cas, le bien est au sens de l'urbanisme un « bâti à protéger de type remarquable ». De ce fait, et selon le PLUI en vigueur, la destruction est interdite, et nous sommes également tenus à des obligations telles que la mise en valeur du bâtiment ou la reconstruction à l'identique en cas de vétusté ou de sinistre. Nous pouvons entamer des travaux à condition qu'ils aient pour but de la mettre en valeur, ou du moins que l'aspect extérieur n'en soit pas dégradé.

Lors de la dernière rénovation, nous avons bénéficié d'une subvention de 20 % de la CEA car elle répond donc à certains critères patrimoniaux bien précis.



EN TÊTE A TÊTE AVEC ...

Quel entretien cela impose-t-il ?

Tout est encore question de préservation et de volonté. Dans ce type de structure, si la poutre de fond est au sol, l'ennemi n° 1 est l'humidité.

La poutre de fond qui est le soutien de la structure s'appelle la sablière. Si elle est à même le sol, elle peut donc être très humide et s'abîmer avec le temps.

De plus, ce problème d'humidité s'est accentué au fur et à mesure du temps car les constructions et les routes ont été relevées et l'eau ruisselle donc davantage vers ces anciennes bâtisses plus basses. Même si dans notre cas notre poutre sablière est montée sur un muret en pierre, cela ne suffit plus à la protéger de l'humidité au fil du temps.

Avant nous, l'ancien propriétaire avait fort heureusement très bien entretenu et rénové la grange, ce qui explique qu'elle soit encore aujourd'hui en excellent état.

Comment avez-vous trouvé cette maison ? Est-ce que cette grange a attiré votre attention ?

Cette histoire remonte au tout début de nos études.

Nous étions tous les deux étudiants en médecine au nord de l'Alsace, et nous avions le rêve commun de posséder une maison alsacienne traditionnelle.

La vie en a décidé autrement, puisque nous nous sommes installés pendant 40 ans en Auvergne.

Le hasard faisant bien les choses, lors d'un voyage en Croatie, nous avons trouvé sur Internet l'annonce immobilière de cette maison.

Nous avons parcouru les 1000 kms qui nous séparaient et avons été immédiatement séduit par le lieu. Ce fut un vrai coup de cœur, et nous sommes ravis d'être là.

Nous tenions également à remercier vivement Sébastien Vasquez de SVBois et Rémy Claden, architecte spécialisé dans les maisons anciennes, qui nous aident depuis que nous sommes ici.

Cela fait maintenant quatre ans qu'ils nous accompagnent pour découvrir, entretenir et encore plus aimer ce patrimoine.

Nous sommes des vrais passionnés de notre maison et sommes enchantés de l'avoir enfin trouvé, nous avons également trouvé un village et aimons sincèrement vivre à Tagolsheim.

